



**LES REMONTÉES MÉCANIQUES
ET LE DROIT**

COLLOQUE

LE MANÈGE, CHAMBÉRY

20 ET 21 NOVEMBRE 2017

PROGRAMME

www.fac-droit.univ-smb.fr

Allocutions de bienvenue / 9h

- [M. Michel Dantin](#), Maire de Chambéry, Député européen
- [M. David Dechenaud](#), Doyen de la Faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes (UGA)
- [M. Jean-François Dreuille](#), Doyen de la Faculté de droit de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB)
- [M. Pierre Lestas](#), Président de Domaines Skiabiles de France (DSF)

Propos introductifs / 9h15

- [M. Philippe Yolka](#), Professeur de droit public (UGA)

Matinée sous la présidence de [M. David Dechenaud](#), Doyen de la Faculté de droit (UGA)

1. Les remontées mécaniques : éléments de cadrage / 9h30

- Une brève histoire des remontées mécaniques**, par [M. Bruno Berthier](#), Maître de conférences en histoire du droit (USMB) et [M. Jean-François Lyon-Caen](#), Architecte DPLG, Maître assistant (École nationale supérieure d'architecture de Grenoble)
- La gestion des remontées mécaniques à l'étranger : aspects de droit comparé**, par [M. Pierre-Maxime Sarron](#), Doctorant (UGA)
- De la montagne à la ville : les remontées mécaniques hors des domaines skiabiles**, par [M. Gaëtan Rioult](#), Responsable de la Division Transports à Câbles, Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG) et [M. Yves Schneider](#), Chargé de mission sûreté et développement-durable (STRMTG)

Débat suivi d'une pause café

2. Les acteurs du secteur / 11h20

- Les acteurs économiques : chiffres-clefs, poids et structuration du secteur**, par [M. Laurent Reynaud](#), Délégué général de Domaines Skiabiles de France (DSF)
- Les acteurs publics locaux : la « compétence remontées mécaniques »**, par [M. Claude Devès](#), Professeur émérite de droit public (Université Clermont-Auvergne, UCA)

Pause déjeuner / 12h30

Après-midi sous la présidence de [Mme Nadine Mordant](#), Commissaire à l'aménagement du Massif des Alpes, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

3. L'implantation des remontées mécaniques / 13h45

- Remontées mécaniques et droit de l'urbanisme**, par [M. Jean-François Joye](#), Professeur de droit public, Directeur du CDDPOC, Codirecteur du master 2 Droit de la montagne (USMB) et [Mme Sabine Moulin](#), Chargée d'aménagement à la Direction départementale des territoires de l'Isère
- Remontées mécaniques et droit de l'environnement**, par [M. Philippe Raviol](#), Responsable de l'unité Nature Forêt, Direction Départementale des Territoires du Rhône, anciennement Chargé de mission politique de la montagne, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/PSDD

Débat suivi d'une pause café

4. Les modes de gestion des remontées mécaniques / 15h15

- La gestion des remontées mécaniques en régie** par [M. Grégory Mollion](#), Maître de conférences en droit public (UGA), Avocat

- b. **La gestion des remontées mécaniques par des sociétés publiques (SEM et SPL)** par [M. Pascal Vie](#), Directeur général délégué, Savoie Stations Participation (SSP)
- c. **La gestion des remontées mécaniques déléguée au secteur privé** par [Me Sébastien Bracq](#), Avocat associé (LLC, Lyon)

Débat
Fin de la première journée / 17h15

Mardi 21 novembre 2017

Matinée sous la présidence de [Me Maurice Bodecher](#), Avocat au Barreau d'Albertville

5. L'exploitation des remontées mécaniques / 9h

- a. **Remontées mécaniques et droit de la concurrence** par [Mme Sophie Nicinski](#), Professeur de droit public (École de droit de l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne)
- b. **Remontées mécaniques et droit des montages contractuels** par [M. Jean-François Sestier](#), Professeur de droit public (Université Jean-Moulin - Lyon 3), Avocat (Droit Public Consultants, Lyon) et [Mme Simone Majerowicz](#), Maître de conférences en droit public (Université Jean-Moulin - Lyon 3), Avocat (Droit public Consultants, Lyon)
- c. **Remontées mécaniques et droit des biens publics** par [M. Philippe Yolka](#), Professeur de droit public (UGA)
- d. **Remontées mécaniques et droit social** par [M. Antoine Fatiga](#), Délégué national CGT des remontées mécaniques, membre du Comité de Massif des Alpes

Débat suivi d'une pause café

6. Les aspects financiers / 11h15

- a. **Le financement et la comptabilité des remontées mécaniques** par [M. Laurent Pradère](#), Directeur de mission KPMG, Lyon
- b. **La fiscalité des remontées mécaniques** par [M. François Barque](#), Maître de conférences HDR en droit public, Codirecteur du master 2 Droit de la montagne (UGA)

Débat suivi d'une pause déjeuner / 12h30

Après-midi sous la présidence de [M. Jean-François Dreuille](#), Doyen de la Faculté de droit (USMB)

7. Police, sécurité et responsabilité / 13h45

- a. **Police administrative et normes de sécurité des installations** par [M. Gaëtan Rioult](#), Responsable de la Division Transports à Câbles, Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG)
- b. **Police judiciaire et secours** par [M. Jean-Philippe Gary](#), Direction générale de la Gendarmerie nationale, direction des opérations et de l'emploi, unité de coordination technique Montagne, cellule Appui opérationnel
- c. **La responsabilité de l'exploitant** par [M. Pierre Viard](#), Magistrat, Président du Tribunal de grande instance d'Annecy

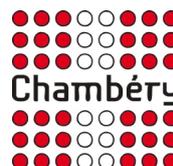
Débat
Clôture du colloque / 16h30

Inscription obligatoire avant le 15 novembre 2017

Inscription en ligne : <https://goo.gl/forms/4s59umXQbT58u0nA3>

Droits d'inscription :

- **60 euros** : accès au buffet des deux déjeuners + délivrance d'une attestation d'heures de formation.
- **Gratuit** : pour les étudiants, universitaires, demandeurs d'emploi. Pas d'accès au buffet des deux déjeuners. Possibilité de s'y inscrire pour le prix de 20 euros.
- **Tarifs spéciaux** : possibles pour les entreprises ou collectivités inscrivant plusieurs agents. Contacter Mme Caroline Fauveau.
- Paiement en ligne sécurisé.



+ D'INFOS

Caroline Fauveau
colloques-cdppoc.fd@univ-smb.fr
04 79 75 83 84



Domaine universitaire Jacob Bellecombette
20 route de la Cascade / BP 1104 / 73011 Chambéry
www.fac-droit.univ-smb.fr

